

### LES RISQUES

Pour une journée de travail (8 heures), on considère que l'ouïe est en danger à partir de 80 dB(A). Si le niveau de bruit est supérieur, l'exposition doit être de plus courte durée. Si le niveau est extrêmement élevé (supérieur à 135 dB(A)), toute exposition, même de très courte durée, est dangereuse.

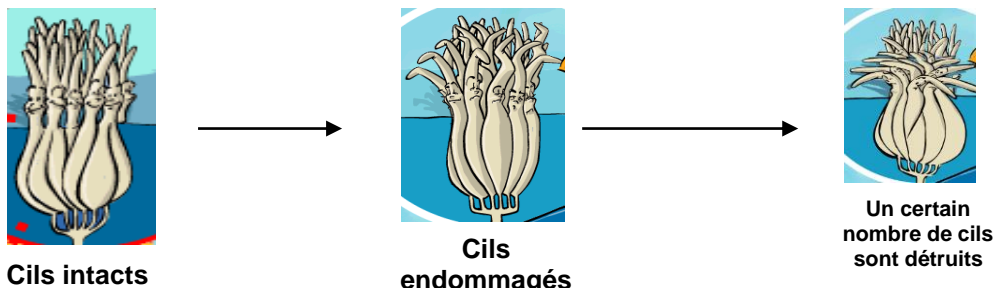
#### 1. FATIGUE AUDITIVE

A la suite d'une exposition à un bruit intense, on peut souffrir temporairement de sifflements d'oreilles ou de bourdonnements ainsi que d'une baisse de l'acuité auditive. Les dégradations de l'audition se situent en particulier au niveau du haut médium et de l'aigu, ce qui donne la sensation d'écouter avec "du coton dans les oreilles". Cette fatigue auditive demande quelques semaines sans surexposition au bruit pour disparaître. Le bruit est cause de fatigue même sous les seuils réglementaires.



#### 2. SURDITE

L'exposition prolongée à des niveaux de bruits intenses détruit peu à peu les cellules ciliées de l'oreille interne.



Elle conduit progressivement à une surdité, dite de perception, qui est irréversible. Dans ce cas, la chirurgie n'est d'aucun secours.

Stades de la surdité		
1 <sup>er</sup> stade	<b>Surdité légère</b>	Le sujet ne se rend pas compte de sa perte auditive car les fréquences de la parole sont peu touchées.
2 <sup>e</sup> stade	<b>Surdité moyenne</b>	Les fréquences aiguës de la conversation sont touchées, le sujet devient "dur d'oreille" et ne comprend plus distinctement ce qui se dit.
3 <sup>e</sup> stade	<b>Surdité profonde et irréversible</b>	Le sujet n'entend plus, ou très peu, ce qui se dit.

**Un bruit soudain très intense**, par exemple lors d'une explosion, **peut entraîner une surdité brutale**, totale ou partielle, réversible ou non. L'effet de souffle peut en effet entraîner une déchirure du tympan, mais aussi des lésions des os.

Seule la surveillance de l'audition par le médecin du travail permet de détecter la sensibilité d'une personne au bruit et de faire les bilans des pertes auditives.



### 3. EFFET NON TRAUMATIQUES

Le bruit peut aussi entraîner des effets "non traumatiques" ou "extra-auditifs", c'est-à-dire néfastes pour d'autres fonctions que l'audition. Les effets non traumatiques du bruit se manifestent aux niveaux physiologique et comportemental.

- **Le bruit favorise le risque d'accident du travail** pour plusieurs raisons :
  - le bruit exerce un effet de masque sur les signaux d'alerte
  - le bruit perturbe la communication verbale
  - le bruit détourne l'attention.
- Selon les études épidémiologiques, **les troubles cardiovasculaire**, en particulier l'hypertension, **sont plus fréquents chez les travailleurs exposés au bruit**. Ils ont tendance à augmenter avec l'ancienneté de ces travailleurs à un poste de travail bruyant. Il semble que ces troubles dépendent également du caractère prévisible ou non du bruit, du type d'activité exercée et d'autres facteurs de stress.
- **L'exposition au bruit pendant le travail a des conséquences négatives sur la qualité du sommeil**. Par exemple, une exposition de 12 heures à 85 dB(A) provoque une réduction du nombre et de la durée des cycles de sommeil; si bien que le bruit interfère avec la fonction "récupératrice" du sommeil et peut entraîner une fatigue chronique.
- **Le bruit peut aussi constituer un facteur de stress** au travail dans la mesure où il est chronique, imprévisible et incontrôlable. La gêne liée au bruit est aussi associée à l'insatisfaction au travail, à l'irritabilité, à l'anxiété, voire à l'agressivité.
- Enfin, **le bruit détériore la performance des travailleurs dans les tâches cognitives**, surtout lorsqu'elles sollicitent la mémoire à court terme. 45 à 55 dB(A) est un niveau sonore acceptable pour un travail nécessitant une attention soutenue.